



LA DÉ- CADE

LA LETTRE DU CERCLE
JEAN-BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale
sont aussi nécessaires au
maintien de la République
que le fut le courage pour
la conquérir. »

novembre 2018

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

novembre 2018

« La formation des richesses est presque entièrement l'ouvrage des individus. »



C'est avec une certaine émotion que nous avons trouvé chez un grand spécialiste de livres anciens un exemplaire, dans un état impeccable, de la première édition du *Traité d'Économie Politique* de Jean-Baptiste Say (an XI, 1803). Ce dernier provient en effet de la bibliothèque de Jean De Bry, membre du Tribunal comme Say à cette époque. Rappelons que le Tribunal, organe législatif du Consulat et du début de l'Empire, participait au processus législatif de façon pas si négligeable. Il délibérait et modifiait les projets de lois provenant de l'exécutif avant que ceux-ci soient soumis au vote, sans discussion, au corps législatif. Le processus d'élection/nomination au Tribunal était un peu complexe, et pas complètement à la main du pouvoir exécutif. Le Tribunal se distingua par son positionnement assez libéral face au Premier Consul puis à l'Empereur, critiquant notamment son autoritarisme et sa gestion défailante des finances publiques... Le refus de Say de revoir son édition du *Traité* pour la mettre au goût de l'Empereur lui vaudra sa révocation en 1804. Et le Tribunal sera supprimé en 1807.

Quant à Jean De Bry, contemporain de Say, révolutionnaire engagé qui vota la mort du Roi, il se modéra progressivement au service de l'Empire, comme préfet, mais dû quitter le France comme régicide en 1814 pour y revenir en 1830 et y mourir en 1834. Comme Say, il est enterré au Père-Lachaise. Ces vies parallèles, au Tribunat notamment, ne rendent pas la présence du Traité de l'un dans la bibliothèque de l'autre comme accidentelle. Certainement De Bry aura lu dans ce volume, maintenant en nos mains, ces lignes qui viennent à vous :

« Il n'est pas inutile aux progrès d'une science, de bien déterminer le champ où peuvent s'étendre ses recherches et l'objet qu'elles doivent se proposer ; autrement on saisit çà et là un petit nombre de vérités sans en connaître les liaisons et beaucoup d'erreurs sans en pouvoir découvrir la fausseté.

Jusqu'au moment où Smith a écrit, on a confondu la Politique proprement dite, la science du gouvernement, avec l'Économie politique qui montre comment se forment, se distribuent et se consomment les richesses. Cette confusion est peut-être née uniquement du nom qu'on a donné mal-à-propos aux recherches de ce genre. Parce que le mot économie signifie les lois qui régissent la maison, l'intérieur ; et que le mot politique semble appliquer cette idée à la famille politique, à la cité, on a voulu que l'Économie politique s'occupât de toutes les lois qui régissent l'intérieur de la famille politique. Il fallait donc alors n'y point mêler de recherches sur la formation des richesses. Les richesses sont indépendantes de la nature du gouvernement. Sous toutes les formes de gouvernement, un état peut prospérer s'il est bien administré. On a vu des monarques absolus enrichir leur pays, et des conseils populaires ruiner le leur. Les formes mêmes de l'administration publique n'influent qu'indirectement, accidentellement, sur la formation des richesses qui est presque entièrement l'ouvrage des individus.

L'étude des causes de la prospérité publique et particulière est donc indépendante des considérations politiques ; et en les mêlant, on a embrouillé bien des idées au lieu de les éclaircir. »

Traité d'Économie Politique - 1803

Analyse économique

novembre 2018

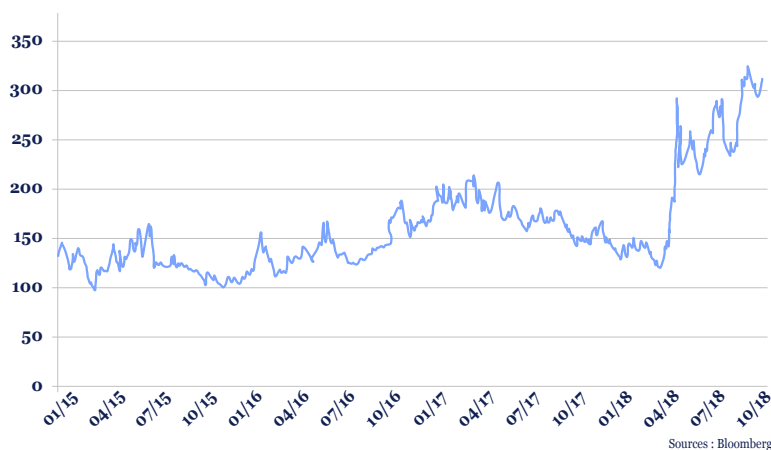
Vers une nouvelle crise de la zone euro ?

L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de coalition composé des deux partis populistes de la Ligue dirigée par Matteo Salvini, et du Mouvement Cinq Étoiles, dirigé par Luigi di Maio a suscité les inquiétudes des marchés financiers.

Le programme de coalition établi en mai représentait l'addition des promesses faites par les deux partis durant la campagne et aurait porté le déficit à plus de 6% du PIB. Cette perspective a provoqué l'inquiétude des marchés financiers.

Une mesure de l'estimation du risque d'un emprunteur par les marchés financiers est l'écart de taux auquel cet emprunteur doit émettre des obligations pour se financer et le taux auquel un emprunteur qui ne présente pas de risque de défaut se finance. Plus le risque de défaut est élevé, plus l'emprunteur devra payer en intérêts pour se financer. Comme le montre ci-dessous, le graphique du spread italien, avant les élections, là où l'Allemagne devait payer environ 0,50% pour emprunter à dix ans, l'Italie devait payer 1,80%. Aujourd'hui, l'Allemagne emprunte à 0,40% environ mais l'Italie doit emprunter à environ 3,40%. La défiance des marchés vis-à-vis de l'Italie a donc fortement augmenté.

Italie : écart de rendement par rapport à l'Allemagne
(10 ans) // (Centièmes de pourcent)



Le gouvernement Italien a choisi d'adopter une trajectoire budgétaire qui n'est pas conforme aux engagements pris vis-à-vis de l'Union Européenne. L'objectif est d'atteindre un déficit de 2,4% en 2019, en hausse par rapport aux 1,8% de 2018, ce qui permet au gouvernement d'afficher un déficit inférieur à 3,0%, soit un respect de façade des règles européennes. Le gouvernement prévoit par la suite une baisse progressive du déficit.

Mais depuis la crise de la zone euro, la gouvernance de celle-ci ne se réduit plus au respect des 3,0% de déficit. En effet, le Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG, plus communément appelé Pacte Budgétaire Européen) requiert de la part des pays ayant un déficit ou une dette en excès des seuils de 3,0% et de 60,0% du PIB de prendre des mesures pour ramener le ratio de dette publique sur PIB sur une trajectoire descendante. Afin de tenir compte de la conjoncture, l'objectif de ces mesures est pris en termes structurels (voir La Décade d'Avril 2018 : Quelques nuances de finances publiques). La Commission attendait une baisse du déficit structurel de 0,6% de PIB et était sans doute prête à un niveau inférieur tant que le signe était le bon, mais pas une augmentation.

La Commission a demandé à l'Italie de revoir sa copie mais le gouvernement italien a déclaré qu'il ne modifierait pas les grands équilibres de son budget. Ceci devrait amener la Commission à ouvrir une procédure pour déficit excessif, ce qu'elle peut faire car ses prévisions tablent sur un déficit qui dépasserait les 3,0% en 2020, et également inaugurer de nouvelles dispositions du TSCG, à savoir la possibilité de demander des sanctions financières pour un pays contrevenant aux dispositions. Cela

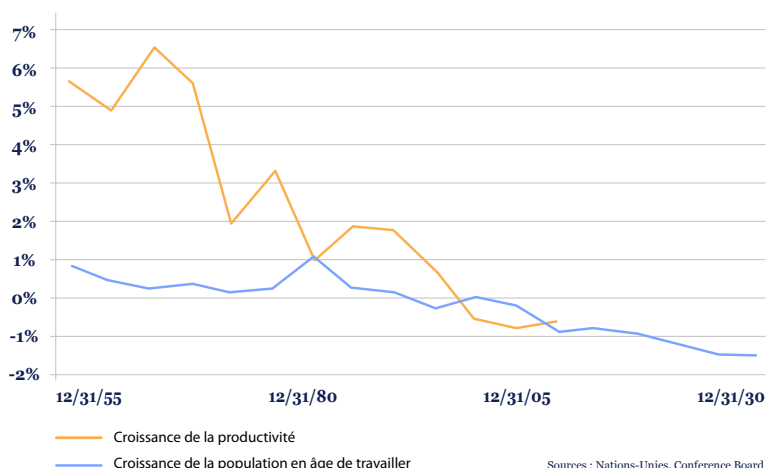
représenterait une première dans l'histoire de l'Union Européenne, mais il est fort probable que la Commission souhaitera montrer aux pays d'Europe du Nord que le nouveau cadre de gouvernance fonctionne, y compris dans sa dimension disciplinaire. C'est sans doute la condition sine qua none pour convaincre ces pays d'avancer dans la voie d'une plus grande solidarité intra-zone euro.

Ce traité répond aux problèmes de l'architecture de la zone euro. En l'absence de transferts et de forte mobilité des travailleurs, la zone euro est une union monétaire imparfaite et elle nécessite une coordination des politiques économiques. Afin de respecter la souveraineté des États-membres, celle-ci doit passer par le respect de certaines règles qui doivent permettre d'éviter l'accumulation de déséquilibres de nature à causer une crise de la monnaie unique.

On a parfois tendance à caricaturer la Commission Européenne en ayatollah de la rigueur budgétaire. La réalité est beaucoup plus nuancée et les dernières années ont vu celle-ci accorder des délais dans le retour à l'équilibre budgétaire à un certain nombre de pays comme la France, l'Espagne et l'Italie. La contrepartie ? Ces pays doivent mettre en œuvre un programme de réformes structurelles permettant d'augmenter la croissance potentielle du pays. Et c'est là que le bât blesse. Le programme italien ne contient aucune réforme structurelle et revient même sur un certain nombre de réformes telles que celle des retraites.

Or le problème fondamental de l'Italie reste celui de la productivité. Comme le montre le graphique ci-dessous, le pays conjugue une croissance de la population active qui devient négative à un ralentissement notable de la croissance de la productivité, rendant nécessaire une politique résolue de réformes afin d'augmenter le potentiel de croissance du pays.

Italie : déterminants de la croissance de long terme



Pour l'Italie, le coût d'une approche conflictuelle ne se résumera pas au renchérissement du coût de financement de l'État. En effet, si les tensions sur le coût de financement se prolongent, les banques devront faire passer à leurs emprunteurs cette hausse du coût de financement.

Si les tensions avec la Commission Européenne venaient à s'aggraver, la question de la pérennité de la zone euro pourrait resurgir dans l'esprit des investisseurs. Dans un scénario de contagion aux autres pays, la BCE pourrait limiter les pressions sur les pays de bonne volonté, mais les conditions d'utilisation de ses différents outils ne lui permettent pas de soutenir un pays en conflit ouvert avec l'Europe.

Reçu 10/10

novembre 2018

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(Traité 1^{re} ed.)

Kishore MAHBUBANI « Has the West lost it ? » éditions Allen Lane (Penguin)



MAHBUBANI est professeur de sciences politiques à l'université de Singapour après avoir réalisé une carrière de diplomate qui l'a amené à parcourir le monde. Issu d'une classe sociale défavorisée à un moment où son pays était fort loin de sa prospérité actuelle, son expérience lui permet un point de vue peu fréquemment lu en occident où l'on préfère lire ses propres auteurs.

En moins de cent pages, l'auteur nous donne une vision optimiste du monde en devenir qui rend sa place naturelle, c'est-à-dire modeste, à l'occident (the West) alors que « the Rest » progresse irrésistiblement. L'occident n'a pas su conserver les avantages historiques qu'il a développés aux 18^e et 19^e siècles et a commis des erreurs funestes au 20^e qui semblent se confirmer dans le siècle présent. Les dirigeants de « the West » ne semblent plus responsables de la prospérité de leurs concitoyens, alors que « the Rest » a épousé la rationalité occidentale et, sans dupliquer ses régimes politiques, a poussé ses propres dirigeants à être redevables de l'état de leurs populations. La grande hauteur de vue, l'analyse des erreurs occidentales et les pistes tracées pour assurer un développement pacifique du monde qui ne passe pas par un déclin irrésistible de l'occident sont passionnantes.

Collé 0/10

novembre 2018

*« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)*

Martin Parker « Shut down the business schools » (le Monde)

Martin PARKER enseignant au département de management de l'université de Bristol auteur de « Shut down the business schools » dans le Monde, supplément Universités et Grandes Écoles du 8 novembre.

Peut être parce qu'il y avait de la place dans son supplément ou pour paraître « équilibré » le Monde offre une tribune pour le moins étonnante, à ce qui est un concentré de « ces préjugés, ces autorités, qui en science comme en morale, en littérature comme en administration viennent s'interposer entre l'homme et la vérité » (Say).

Parce que certains responsables de la crise financière de 2008 et de la récession qui a suivi étaient titulaires de MBA d'universités américaines, voilà que nos pauvres étudiants en école de commerce sont devenus des « jeunes gens au service du capitalisme ». On s'étonne comme toujours qu'aucun procès de ce genre n'ait jamais été fait aux jeunes gens formés dans les universités ou grandes écoles qui ont été au service du communisme ou du fascisme et qui n'ont guère contribué à la prospérité globale, à la différence du capitalisme... Il faut souligner aussi le caractère oppressif d'une proposition qui vise à fermer une école au motif de son échec. La fermeture d'une école est toujours la marque du recul de la connaissance et de l'avancée de l'ignorance, mère de toutes les censures et de toutes les idéologies.

Il est vrai que la « finance », car c'est l'objet de la critique, a peut-être pris une place trop importante « en tant que telle » par rapport à son rôle dans le financement de l'économie et dans l'orientation de l'épargne vers celle-ci.

Il est vrai aussi que la modélisation mathématique, outil d'analyse et de compréhension, est devenue probablement de façon excessive un outil de prévisions et de décision, qui a tendance à substituer des « dérivés » à la réalité des actifs qui perdent leur valeur intrinsèque au profit du comportement statistique de leur prix sur les marchés financiers. S'agissant de la France, c'est davantage les écoles d'ingénieurs qui ont peuplé les salles de marché qu'il faudrait alors fermer...

Non monsieur PARKER, ce ne sont pas les business schools qui ont provoqué la crise de 2008, mais les régulateurs, les banques centrales, et oui aussi, la cupidité et l'incompétence.

Rappelons que Say a participé à la création de l'ESCP et que ce sont bien des générations d'étudiants passés dans les business schools qui ont contribué, et sûrement pas eux-seuls au développement de nos économies et à la prospérité dont jouit n'importe quel enseignant de l'université de Bristol...

Quant à revoir, adapter et enrichir les enseignements qu'ils reçoivent, c'est l'objet de toute mission pédagogique et certainement qu'il y a là à faire comme il y a beaucoup à faire pour former les citoyens, les consommateurs et les dirigeants publics et privés. Mais pas en fermant les écoles !

Parole d'entrepreneur

novembre 2018

Clara SOLVIT - Crémillère Fromagère à Paris Auteuil. *Fromagerie La Fontaine, 77 rue La Fontaine*



C'est un phénomène de plus en plus visible : l'attrait exercé par les métiers artisanaux sur les jeunes et moins jeunes en reconversion.

Diplômée d'Économie et de Gestion à la Sorbonne, Clara SOLVIT a travaillé dans le développement de boutiques éphémères puis au marketing du célèbre boucher Hugo DESNOYERS avant de se lancer dans les produits fromagers : un an de formation en alternance chez Laurent DUBOIS, meilleur ouvrier de France dans la discipline, pour obtenir son certificat de Qualification Professionnelle de Crémier Fromager. Reprise d'un fonds de commerce, reconstruction d'une offre, marketing et communication,

voilà de quoi bien occuper notre entrepreneure qui a ouvert en octobre et qui prépare l'inauguration officielle de sa première boutique le 19 novembre.

1) Pourquoi être devenue entrepreneure ?

Fille et petite fille d'entrepreneur cela est apparu comme une évidence.

J'ai toujours eu envie de créer mon entreprise, cette idée était dans un coin de ma tête mais je ne savais pas dans quel domaine. Lorsque j'ai trouvé la voie de l'artisanat, d'un métier qui me comblait et avait du sens à mes yeux, je me suis lancée dans l'aventure de l'entrepreneuriat sans hésiter. C'est ainsi qu'il y a un an nous avons commencé à chercher une Fromagerie et que nous sommes tombés sous le charme d'une des plus anciennes fromageries de Paris.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Oui et non. Tout d'abord je suis associée donc cela permet d'avoir un soutien fort au quotidien, ensuite il y a l'entourage (professionnel et personnel) qui nous encourage, nous conseille et nous soutient. Mais il est certain que les décisions nous appartiennent à nous seuls et que malgré l'aide et l'accompagnement des uns et des autres, la volonté et l'énergie que la construction d'une entreprise nécessite nous les puisons en nous.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

Sans entrer dans les théories économiques sur la valeur que je connais peu, la valeur est selon moi une notion subjective. En tant qu'entrepreneur, je pense qu'il est évident que nous créons de la valeur puisque nous « créons du travail » et que nous participons à l'économie d'une certaine façon car nous produisons de la richesse (sous réserve que notre entreprise

se porte bien). Je considère également que notre activité crée une valeur que je qualifierai d'émotionnelle. En tant que «commerçant» de bouche nous souhaitons proposer à nos clients des produits sélectionnés avec soins et de qualités afin de procurer du plaisir et de l'échange. Je pense donc que dans notre activité la valeur émotionnelle créée est très importante.

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

Je considère qu'il y a une seule et unique chose qui compte dans l'entrepreneuriat c'est la volonté. À partir du moment où l'on croit en son projet, il faut s'accrocher et continuer coûte que coûte sans se décourager. Passion et détermination, cela rejoint la volonté.

Il faut avoir confiance dans ses choix et ses intuitions et ne pas avoir peur de faire des erreurs ou de trop travailler ce qui peut être le cas de nos générations trop habituées à un «certain confort».

Néanmoins, la meilleure volonté du monde doit se frotter à une complexité administrative que l'intelligence ne permet pas toujours de comprendre : entre la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce, le nombre de formulaires, les duplicatas, les délais et surtout les demandes dont on ne comprend pas la finalité le processus entrepreneurial est sérieusement ralenti au risque d'être découragé ! Et pourtant nous avons opté pour une S.A.S (Société par Actions Simplifiée !).

Il faut aussi parler du financement : les grandes banques universelles semblent avoir pris tellement de risques dans leurs métiers purement financiers qu'elles ont perdu toute agilité dans leur métier de financement au quotidien des TPE (en l'occurrence financement partiel de l'acquisition du fonds de commerce et des travaux). C'est une grande banque de réseau qui nous a partiellement financée quand même ; ce qui manque c'est la connaissance sur le terrain, la possibilité pour l'entrepreneur de bien défendre son projet face à des interlocuteurs capables de faire confiance et de décider. Cela semble partir vers des comités de crédit à la Défense où je ne sais où. Et pour se border encore davantage, certaines nous demandaient une garantie BPI qui coûte une fortune à l'emprunteur. On oublie ce que la confiance fait économiser comme temps et comme argent ; mais c'est vrai que pour faire confiance il faut connaître et comprendre... un sacré challenge pour beaucoup de banques apparemment !

